



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02026925

HAL Id: hceres-02026925

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026925>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de la faculté de géographie et d'aménagement de l'Université de Strasbourg assure une formation à la compréhension des interactions environnement-société et à la maîtrise des méthodes et outils de la géographie et de l'aménagement. Cette licence prépare les étudiants à trois types de métiers, ceux en liens avec la fonction publique territoriale, ceux en liens avec le traitement de l'information localisée et ceux en liens avec l'enseignement, notamment pour présenter le concours du professorat des écoles et le certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) d'histoire-géographie. Dans cette formation, sont proposés deux parcours en troisième année : *Géographie* et *Aménagement du territoire*. Ces deux parcours préparent à des formations de master spécifiques présentes sur le site. Les enseignements de la licence de géographie et aménagement sont assurés en présentiel.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la licence <i>Géographie et aménagement</i> de l'Université de Strasbourg (Unistra) sont clairement exposés. Cette formation générale place au cœur des enseignements la compréhension des interactions environnement-société. Une part importante de cette licence est consacrée à l'enseignement des méthodes et des outils, notamment dans le domaine de l'analyse quantitative. Suite à deux années d'études communes, la troisième année offre le choix entre deux parcours : <i>Géographie</i> et <i>Aménagement du territoire</i>. Dans le premier cas, il s'agit d'approfondir les principaux concepts de la géographie, en s'appuyant sur un enseignement méthodologique important et des travaux sur le terrain. Pour le parcours <i>Aménagement du territoire</i>, plus d'importance est accordée aux questions de développement tout en gardant une place conséquente pour l'enseignement des questions méthodologiques plus qualitatives. Ces études préparent d'abord les étudiants à la poursuite d'études en master (y compris le master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> - MEEF), secondairement à une entrée directe dans le monde du travail par le biais des concours de la fonction publique (emplois de technicien ou de chargés d'études dans les collectivités).</p>
Organisation
<p>Après les quatre premiers semestres d'enseignements communs, les étudiants choisissent en troisième année de licence (L3) entre deux parcours : <i>Géographie</i> et <i>Aménagement du territoire</i>. Cette organisation en tronc commun puis spécialisations assure une bonne progressivité dans l'acquisition des connaissances et des compétences, du global au particulier, du simple au complexe. Le tronc commun se maintient tout au long de la licence et concerne les enseignements thématiques et méthodologiques, auxquels est ajouté un enseignement de langue étrangère (essentiellement anglais ou allemand). Pendant les deux premières années (L1 et L2), il y a un bon équilibre entre la</p>

géographie humaine et la géographie physique avec une montée en puissance des enseignements consacrés aux outils et aux méthodologies sur supports informatiques. En L3, en dehors du choix entre parcours, l'étudiant peut choisir parmi différentes unités d'enseignement (UE) optionnelles, lui donnant la possibilité de personnaliser davantage sa formation. Cette organisation de la L3 permet certes aux étudiants d'obtenir les prérequis pour accéder aux masters de la faculté de géographie et aménagement (mentions *Géographie environnementale*, *Observation de la Terre et géomatique*), mais elle suppose une disponibilité de la part des enseignants pour pouvoir les aider dans leur orientation. Le dossier d'autoévaluation souligne à juste titre la faiblesse d'une telle construction : le manque d'ouverture aux disciplines connexes de la géographie, notamment l'économie.

Positionnement dans l'environnement

Très logiquement, la licence de géographie et aménagement fait partie du domaine des sciences humaines et sociales (SHS), ayant des liens importants avec l'histoire et la sociologie, mais aussi les sciences de la terre et de l'environnement. La licence de géographie et aménagement est présente dans toutes les universités du Grand-Est sans que cela pose de problème de concurrence car il s'agit d'une formation de base. Quant à l'environnement de la recherche, la plupart des enseignants-chercheurs qui interviennent dans cette licence appartiennent au Laboratoire image, ville, environnement (LIVE), unité mixte de recherche (UMR) associant l'Unistra et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Ce laboratoire est rattaché principalement à l'Institut écologie et environnement (INEE), secondairement à l'institut des sciences humaines et sociales (INSHS) du CNRS, confortant son positionnement à l'interface des sciences de l'environnement et des sciences humaines et sociales. Des liens existent avec le milieu socio-professionnel local au travers des interactions avec des entreprises et des organismes tels que l'Eurométropole de Strasbourg (exemple de la Zone atelier environnementale urbaine (ZAEU 2010) labellisée CNRS). Cette formation souffre toutefois de la faiblesse des liens avec les universités voisines, notamment dans l'espace du Rhin supérieur, pour diversifier l'origine de ses intervenants et les terrains de stage.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 24 enseignants-chercheurs (dont 6 Professeurs des Universités et 18 Maîtres de Conférences). Trois autres enseignants appartiennent à d'autres composantes (droit, économie...), auxquels s'ajoutent 2 Attachés Temporaires de l'Enseignement et de la Recherche (ATER) et 2 doctorants de l'UMR LIVE. Parmi les personnes extérieures à la faculté de géographie et aménagement, il y a 7 professionnels, qui n'enseignent que 4 % de l'ensemble des heures d'enseignement dispensées en licence. On apprécie l'indication claire de la part des enseignants-chercheurs de l'Unistra dans le total des heures d'enseignement de la licence et le tableau très complet figurant en annexe du dossier d'autoévaluation, qui permet d'identifier clairement les implications et compétences de chacun. Les étudiants bénéficient de la diversité de ce corps enseignant (origine disciplinaire, mixité - professeurs, maîtres de conférences, doctorants ...) même si quelques déséquilibres existent. Relativement peu de professeurs interviennent et, malgré le parcours *Aménagement du territoire*, le rôle des professionnels est limité. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement pour dresser des bilans semestriels. Des échanges ont également lieu au sein du conseil pédagogique, qui se tient au moins six fois par an et qui a l'avantage de réunir aussi le personnel de la scolarité et les étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Environ 250 étudiants suivent cette licence chaque année (253 en 2015-16), avec en moyenne 125 inscrits en première année de licence tous les ans pour la période 2011-2016. Parmi ces inscrits en première année, il faut noter une surreprésentation des étudiants de sexe masculin (60 % des effectifs inscrits en licence *Géographie et aménagement*) et des boursiers (34 % de ces mêmes effectifs) et le fait que les nouveaux bacheliers ne représentent que la moitié de l'effectif. Pour l'essentiel, les étudiants sont originaires de l'académie de Strasbourg (pour 50 %) et sont titulaires de baccalauréats *Economique et social* ou *Scientifique*. Le recrutement dépasse tout de même le bassin régional (avec 11 % d'étrangers par exemple), mettant en lumière une certaine attractivité de la licence, ceci malgré un taux d'abandon à la fin de la première année de l'ordre de 40 % et un taux d'échec en première année qui a tendance à augmenter, passant de 28 % en 2013-2014 à 37 % en 2015-2016. Dans le même temps, il est fait état de la réorientation d'environ 34 étudiants de géographie vers un cursus d'histoire, de droit, de langues et d'arts. Ces deux informations laissent une impression mitigée quant à la capacité des équipes pédagogiques à lutter contre l'échec, et le manque de motivation d'une partie des étudiants de première année. En revanche, le taux de réussite à la fin de la troisième année a dépassé 90 % chaque année entre 2013 et 2016. Enfin, environ 40 % des diplômés de la licence de géographie et aménagement s'inscrivent dans un master de l'Unistra, et la plupart des autres poursuivent un master ailleurs, sans plus de précision. Il est dommage qu'il n'existe pas, au niveau de l'université comme à celui de la Faculté de géographie et d'aménagement, un suivi de l'insertion professionnelle.

Place de la recherche
<p>Cette licence accorde une grande importance aux travaux de terrain et c'est par ce biais que les étudiants sont initiés à la recherche et à ses méthodologies. En deuxième année de licence, dans le cadre de l'UE intitulée « approche géographique régionale », les étudiants passent cinq jours sur le terrain et une partie de l'évaluation de cette UE est basée sur un rapport de recherche. Pour ceux qui suivent le parcours <i>Géographie</i> en troisième année, l'expérience est répétée avec encore une semaine sur le terrain qui est co-organisée avec les collègues de l'université de Prague. L'évaluation prend la même forme qu'en deuxième année. Dans le parcours <i>Aménagement du territoire</i>, une semaine de travaux pratiques est également proposée. L'ensemble des étudiants de deuxième et troisième années de licence a accès aux séminaires de l'UMR LIVE et des masters adossés au laboratoire comme celui intitulé <i>Géographie environnementale</i> (GE) et celui centré sur l'<i>Observation de la Terre et géomatique</i> (OTG). Compte-tenu de la place des stages de terrain dans cette formation, on est très sensible au fait qu'il faille varier les lieux d'observation, ce qui n'est pas fait jusqu'à présent. Enfin, le dossier manque d'informations précises sur les travaux pratiques réalisés dans le cadre du parcours <i>Aménagement du territoire</i>.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les deux parcours de la troisième année de licence permettent l'acquisition de compétences transversales favorisant l'insertion professionnelle - savoir construire un raisonnement, mener une recherche documentaire, communiquer oralement. De plus, des compétences plus spécifiques sont enseignées aux étudiants, notamment par rapport à la maîtrise des méthodes de collecte, de traitement et de représentation de l'information statistique spatialisée. Ensemble, ces compétences permettent aux étudiants de postuler comme chargé de mission, chargé d'études ou encore assistant en traitement et représentation des données spatiales dans la fonction publique ou des bureaux d'études. Pour aider les étudiants à réfléchir et faire le point sur leur projet professionnel, deux UE sont proposées aux seconds semestres de la première et troisième année. En première année, les étudiants ont ainsi l'occasion de rencontrer les professionnels des métiers visés par ce diplôme. Tandis qu'en troisième année, il s'agit plutôt de valider le choix de poursuite d'étude. Pour animer ces UE, l'équipe pédagogique est aidée par un référent de « l'Espace Avenir » de l'Unistra. Au total, la présence des professionnels dans les enseignements et l'implication des entreprises dans la licence restent limitées. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien renseignée.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le travail sur les projets fait partie intégrante des sorties sur le terrain. Pendant ces dernières, les étudiants travaillent en groupes et doivent réaliser des enquêtes, analyser les résultats et restituer un rapport lié à la problématique de l'étude. Pour le parcours <i>Aménagement du territoire</i>, ceci se fait en collaboration avec des partenaires professionnels (par exemple des collectivités territoriales ou un parc naturel régional). En outre, à la fin de la deuxième année de licence, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage professionnel (sur la base du volontariat), qui peut être soit de découverte, soit d'approfondissement pour les étudiants qui redoublent leur année. Les étudiants bénéficient alors de l'aide de « l'Espace Avenir » de l'Unistra pour la recherche et la gestion de ce stage. Le projet doit être validé par un enseignant, tandis que le suivi est assuré par un enseignant et un représentant de la structure d'accueil. Un rapport de stage doit être rédigé, qui est noté et intégré dans l'évaluation de l'UE « projet professionnel personnel » de troisième année. Le dossier souligne que ce dispositif devrait bénéficier de plus de publicité voire donner lieu à la création d'une UE optionnelle dans le cursus de la licence de géographie et aménagement. Enfin, on regrettera que le dossier ne donne aucune information sur le nombre d'étudiants qui suivent effectivement un stage.</p>
Place de l'international
<p>Conformément à la politique de l'Unistra, la dimension internationale est bien présente dans la licence <i>Géographie et aménagement</i>. Ceci se traduit en partie par un nombre important d'accords de mobilité avec des universités en Europe et ailleurs dans le monde - Québec, Chili, Brésil, Algérie par exemple - : au total les étudiants souhaitant effectuer une mobilité internationale peuvent s'appuyer sur 29 accords. Pour la période 2012-2016, ces derniers ont encadré la mobilité sortante de 29 étudiants et l'arrivée de 11 étudiants. Ce résultat est certes positif mais reste faible, compte-tenu du nombre d'étudiants inscrits en troisième année de licence (environ 70). De plus, la licence apparaît relativement peu attractive pour les étudiants étrangers, dans la mesure où il n'existe pas actuellement d'enseignement disciplinaire en langue anglaise. Cette mobilité étudiante classiquement attendue est toutefois bien complétée par une mobilité enseignante (18 mobilités entre 2012 et 2016) et par une collaboration particulière avec l'Université Charles de Prague, pour la co-organisation de sorties de terrain. L'enseignement des langues (allemand et anglais) est bien intégré (trois crédits ECTS - European credit transfer system - pour chaque semestre pendant trois ans) et assuré pour moitié par un système d'auto-formation proposé par le centre de ressources en langues (CRL), pour l'autre moitié au sein de la faculté de géographie et d'aménagement pour acquérir le vocabulaire spécifique à la discipline. Globalement satisfaisante, la dimension internationale pourrait être renforcée par la montée en puissance du Campus européen appelé EUCOR, qui devrait permettre aux étudiants inscrits en licence à l'Unistra de suivre des enseignements dans des universités du Rhin supérieur (Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Karlsruhe).</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement en première année semble favorisé par une politique de communication à destination des lycéens, avec une présence de la faculté lors de différentes journées d'orientation, des interventions dans les lycées de l'académie et des possibilités pour les lycéens de venir assister à des cours de géographie et de visiter la composante. On notera l'existence d'un référent « faculté » pour prendre en charge la communication et le site internet à destination des lycéens. Ces derniers jugent cette démarche utile, mais elle ne s'est pas traduite par une augmentation du nombre de primo-entrants en géographie, qui ne représentent que 50 % des entrants en licence. La faculté est attentive aux demandes de réorientation des étudiants : des passerelles existent dans les deux sens pour permettre aux étudiants de partir de la licence de géographie ou d'intégrer cette formation. Le parcours *Aménagement du territoire* reçoit ainsi de nombreuses demandes d'inscriptions d'étudiants provenant d'autres disciplines comme la sociologie, la démographie, mais, avec 25 places au total, il a parfois du mal à les intégrer. La composante est bien consciente du besoin d'accompagner les étudiants pendant leurs études, particulièrement ceux qui se trouvent en difficulté. Plusieurs dispositifs existent pour répondre à cette attente, dont une UE intitulée « méthodologie de travail universitaire » en première année, des actions des associations étudiantes et des séances de rencontre pré-rentree. Il y a une bonne prise en compte de ce problème par la composante qui semble répondre au moins partiellement aux attentes des étudiants : une enquête menée auprès des étudiants de première année a mis en évidence que 44 % des étudiants déclarent avoir bénéficié du dispositif de soutien pédagogique qu'ils ont jugé utile.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements de la licence *Géographie et aménagement* se font en présentiel, même si les étudiants sont censés réaliser un travail personnel, notamment de recherches en bibliothèque ou de rédaction de rapports ou de dossiers. Une grande variété de formats d'enseignement est déployée tout au long de cette formation : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques notamment pour les stages et cours intégrés (combinaison d'études théoriques et pratiques). À cela il faut ajouter un travail important sur le terrain. Toutefois, la formation n'est pas ouverte à l'apprentissage, très peu d'étudiants la suivent en formation continue et il n'y a pas de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE). Les étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportifs de haut niveau, salariés) peuvent bénéficier d'aménagements de leurs programmes d'enseignement. Pour les étudiants en situation de handicap, un enseignant référent a été désigné pour leur apporter une aide particulière. Le numérique est bien présent dans la formation. La plateforme Moodle est utilisée pour l'accès aux supports de cours, à des énoncés de travaux, des propositions de correction et des conseils de lecture, par exemple. Il tient également une place importante pour les enseignements de méthodes statistiques, de cartographie assistée par ordinateur (CAO), de systèmes d'information géographique (SIG) et de dessin assisté par ordinateur (DAO). En troisième année de licence dans le parcours *Géographie*, les enseignements mobilisant le numérique représentent plus de 16 % du volume total des heures. Pour ce faire, l'équipe pédagogique dispose de trois salles informatiques pour assurer ces enseignements, salles qui sont ouvertes aux étudiants en libre-service par ailleurs. Dans les approches numériques, la certification informatique et internet (c2i) est évoquée dans le dossier sans plus de précision.

Evaluation des étudiants

Un système de contrôle continu intégral permet d'évaluer les étudiants. Il est caractérisé par la régularité des épreuves et la variété des formes d'évaluation (écrits, oraux, dossiers individuels, exercices sur ordinateur, etc.). Pour chacune des UE, il est indiqué qu'une note ne peut peser pour moitié dans la moyenne finale qu'obtient un étudiant. À ce système est associé un calendrier des épreuves, qui garantit aux étudiants le fait de ne pas avoir plus de trois épreuves écrites par semaine. En cas d'échec (étudiants défaillants ou ajournés), une session de rattrapage est organisée en fin d'année universitaire et est composée d'épreuves orales. Les règles de délivrance des crédits et des diplômes sont très clairement exposées : il est notamment indiqué qu'il n'existe aucune compensation entre les semestres. L'obtention de la licence de géographie et aménagement résulte de la validation de chacun des six semestres. Les jurys se rencontrent à l'issue de chaque semestre et en fin d'année, ce qui offre une occasion de rencontres entre une partie de l'équipe pédagogique et le personnel administratif. Le système d'évaluation paraît juste et bien adapté aux méthodes de travail de cette licence et contribue sans doute aux bons taux de réussite en L2 et L3, même s'il est fait état dans le dossier d'une volonté de diminuer la part des travaux écrits dans les évaluations au profit des présentations orales et des travaux de groupe.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences est assuré partiellement lors des contrôles réguliers qui font partie intégrante des enseignements. Ceci permet notamment une appréciation des compétences transversales telles que la restitution orale, la recherche bibliographique ou la maîtrise des outils informatiques. En revanche, l'Unistra n'a pas encore lancé une démarche pour réaliser un portefeuille des compétences, qui permettrait un suivi plus formel et régulier des étudiants. Il s'agit d'un manque d'autant plus fort qu'existe une grande diversité de compétences associées à la géographie et à l'aménagement. Il est souhaitable que ce manque soit comblé dans un avenir proche, soit au niveau de l'Unistra, soit au niveau de la composante. Le supplément au diplôme, quant à lui, est bien renseigné.

Suivi des diplômés

Jusqu'à présent, les services universitaires n'ont réalisé de suivi que pour les formations professionnalisantes de type diplôme universitaire de technologie, licence professionnelle et bien entendu les masters et les doctorats. Le premier suivi des diplômés de la licence de géographie et d'aménagement n'a été réalisé qu'en 2015. Les associations étudiantes et le réseau *Alumni* ne sont pas non plus en mesure d'apporter des informations complémentaires.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Pour l'instant, il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la faculté de géographie et d'aménagement. Sa création reste un objectif à court terme. En revanche, il existe un conseil pédagogique qui se réunit plusieurs fois par an pour discuter de l'organisation et du déroulement de la pédagogie. Ce conseil réunit les étudiants (élus) et les enseignants mais malheureusement les professionnels sont très rarement présents. Ceci est très clairement un défi à relever pour l'avenir, surtout dans la perspective de création d'un conseil de perfectionnement. Les discussions du conseil pédagogique ont aussi comme objectif de permettre une autoévaluation de la formation. Ceci est complété par deux dispositifs : l'évaluation des formations par les étudiants dans le cadre de la démarche « qualité des formations » à l'initiative de l'Unistra ; une évaluation complémentaire - cette fois des unités d'enseignement - par les étudiants de la faculté concernant neuf éléments de la formation, comme par exemple les programmes, l'accès à l'information, etc. Dans les deux cas, les résultats peuvent être considérés comme représentatifs et sont positifs.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Cohérence du projet pédagogique.
- Place centrale des méthodes et des outils de la géographie.
- Importance des stages de terrain et d'observation.
- Prise en compte des débouchés professionnels.
- Bon système d'autoévaluation des enseignements.

Points faibles :

- Manque d'ouverture vers d'autres disciplines, déjà identifié lors de la précédente évaluation et toujours en partie vrai.
- Ouverture encore faible sur l'international malgré un environnement très riche.
- Pas de système de suivi des diplômés au niveau de l'université comme de la faculté.
- Peu d'implication des professionnels ou de partenaires extérieurs dans la formation, à mettre en relation avec l'absence d'un conseil de perfectionnement pourtant obligatoire depuis 2011.

Avis global et recommandations :

La licence *Géographie et aménagement* est caractérisée par un contenu ambitieux et très équilibré (entre approches de la géographie humaine, de la géographie physique, de l'aménagement, et formation aux outils et méthodes de la géographie et de l'aménagement).

Le dossier est très bien présenté et très réflexif avec une volonté de remise en perspective de l'offre de formation par rapport à l'évaluation précédente.

On recommande toutefois une ouverture plus grande vers les autres disciplines pour faciliter les réorientations, attirer les étudiants d'autres disciplines et mutualiser certains enseignements thématiques et méthodologiques. On recommande également une ouverture plus grande vers les établissements étrangers européens de proximité, en lien avec la création du Campus européen. Il est nécessaire aussi de renforcer les moyens pédagogiques si toutefois cela est permis ou/et s'avère une priorité au niveau de l'établissement (tutorat pour les étudiants par exemple), afin de lutter contre l'échec à la fin de la première année.

Enfin, dans la mesure où les deux masters qui constituent des horizons privilégiés pour la poursuite d'étude des titulaires d'une licence en géographie bénéficient d'un double rattachement aux secteurs Sciences humaines et sociales (SHS) d'une part, Sciences techniques santé (STS) d'autre part, on peut se demander s'il ne serait pas envisageable que la licence soit candidate à ce double rattachement.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Licence

Mention : *Géographie et aménagement*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr